

<b>Demande déposée le 23/04/2024</b>	
Par :	<b>COMMUNE LES MARTRES-DE-VEYRE</b> représentée par Monsieur Pascal PIGOT
Demeurant à :	<b>MAIRIE, PLACE ALPHONSE QUINSAT 63730</b> <b>LES MARTRES-DE-VEYRE</b>  <b>63730 LES MARTRES DE VEYRE</b>
Sur un terrain sis à :	<b>19 rue du Pont de la Pierre</b> <b>63730 LES MARTRES DE VEYRE</b>
Référence cadastrale :	<b>214 AH 1221</b>
Nature des Travaux :	Installation de panneaux solaires

**N° DP 063 214 24 G0061**

**Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE**

Vu la déclaration préalable présentée le 23/04/2024 par la COMMUNE LES MARTRES-DE-VEYRE, représentée par Monsieur Pascal PIGOT.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de panneaux solaires – 17 m<sup>2</sup> en toiture ;
- sur un terrain situé 19 rue du Pont de la Pierre à LES MARTRES DE VEYRE.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone Ud,

Vu l'affichage en mairie, le 23/04/2024 de l'avis de dépôt du présent dossier,

**ARRETE**

**Article 1 :** La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

A LES MARTRES DE VEYRE, le

Le maire,



30/4/2024  
par délégation

*Catherine PHAM*  
L'Adjoint au Maire,  
Catherine PHAM

**NOTA BENE :** 1 - La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

2 – Dès l'achèvement des travaux, il est impératif de déposer en mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT – cerfa 13408 téléchargeable sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*